



Paris, -- DEC. 2014

Madame, Monsieur,

Le Défenseur des droits, autorité indépendante de rang constitutionnel, intervient pour préserver les droits des usagers dans leurs relations avec les services publics, défendre les droits de l'enfant, lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité, veiller au respect de la déontologie par des personnes exerçant des activités de sécurité.

Le réseau de ses 400 délégués présents en métropole et en Outre-mer dans plus de 600 points d'accueil reçoivent, informent, orientent le public, traitent directement les réclamations qui leur sont soumises. Leurs coordonnées et leurs lieux de permanence sont disponibles sur le site [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr).

Dès ma nomination, en juillet de cette année, j'ai décidé de faire de l'accès aux droits un axe prioritaire d'intervention de l'Institution, en donnant une nouvelle impulsion aux actions de promotion des droits et de l'égalité, qui visent à former et à informer en amont pour lutter contre les préjugés, les comportements illicites et œuvrer pour des relations sociales apaisées.

C'est dans cet objectif que nous vous adressons plusieurs dépliants sur le rôle et les missions du Défenseur des droits, afin d'informer les publics que vous recevez des compétences et de l'appui que peut leur apporter le Défenseur des droits.

En vous remerciant par avance pour la diffusion de ces documents, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma très vive considération.



**Jacques TOUBON**

**Contacts**

Sophie Benard, Cheffe du service Presse  
[sophie.benard@defenseurdesdroits.fr](mailto:sophie.benard@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 27

Laetitia Got-Thépault, Chargée de Communication  
[laetitia.got-thepault@defenseurdesdroits.fr](mailto:laetitia.got-thepault@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 22 79